

Département de l'Isère	
Commune de Châtel-en-Trièves	
Délibération n°	2023 090

Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le 22/12/2023
ID : 038-200068336-20231219-2023090-DE



Délibération du conseil municipal de la commune de Châtel-en-Trièves

Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le 19 décembre à 20h30 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Domaine de Talon à Saint- Sébastien, sous la Présidence de Madame Fanny LACROIX, Maire.

Présents : Mme LACROIX Fanny - M. AGRESTI Jean-Pierre - M. BATOUX Gérard - Mme BLANCHET Florence - M. CHABUEL Alain - Mme COLIN Valérie - Mme GUILLET Alexia - M LABADIE Hervé - Mme LOISEUR Nicole - M. SERRE Jean-Louis - Mme VETIER Dominique

Absent excusé : M. JACQUET Christian

Absente : Mme SEKELLY Julia

Pouvoir : M. JACQUET Christian à M LABADIE Hervé

Secrétaire de séance : Mme GUILLET Alexia

Date de la convocation : 13 décembre 2023

Date d'affichage : 13 décembre 2023

Nombre de Membres en exercice : 13

Nombre de Membres présents : 11

Ayant pris part à la délibération : 12 **Pour :** 12 **Contre :** 0 **Abstention :** 0

Objet : Autorisation donnée au Maire de déposer une demande de subvention globale auprès de la Région, du Département et d'autres financeurs relatifs à l'opération de réhabilitation de l'ancienne école des garçons et de la Place de la commune historique de Cordéac

Vu l'estimatif des coûts des travaux relatif à l'opération de réhabilitation de l'ancienne école des garçons et de la Place de la commune historique de Cordéac ci-après :

Département de l'Isère	
Commune de Châtel-en-Trièves	
Délibération n°	2023 090 (suite)

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID : 038-200068336-20231219-2023090-DE



Réhabilitation AEG		
Postes de dépense	Lots	Montant HT
DESAMIANTAGE	0	0 €
DEMOLITION- DEPOSE- GROS ŒUVRE	1	75 270 €
CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	2	81 600 €
FACADES	3	45 000 €
MENUISERIES EXTERIEURES	4a	64 020 €
MENUISERIES INTERIEURES	4b	89 081.75 €
AMENAGEMENT INTERIEUR	5	43 050 €
CLOISONS DOUBLAGES ISOLATION	6	27 215.75 €
PEINTURES	7	1 030 €
ISOLATION PAILLE ET TERRE	8	39 130 €
PARQUETS	9	24 300 €
CARRELAGE FAIENCE	10	6 052.50 €
ELEVATEUR	11	30 000 €
ELECTRICITE COURANT FORT ET FAIBLE	12	45 750 €
CVC SANITAIRES	13	140 000 €
VRD	14	33 873 €
DIVERS ET IMPREVUS	15	73 660 €
Sous-total		819 033 €
ESPACE CENTRE BOURG		
INSTALLATION DE CHANTIER - PREPARATION-	1	10 400 €
DEMOLITION - TERRASSEMENT	2	47 315 €
REVETEMENTS SOLS ET BORDURES	3	133 658.80 €
RESEAUX AEP EU	4	77 769 €
MACONNERIES SOUTENEMENTS	5	69 850 €
MOBILIERS EQUIPEMENTS	6	116 430 €
PLANTATIONS	7	17 970 €
Sous-total		473 392.80 €
Total général HT		1 292 425.80 €

Département de l'Isère	
Commune de Châtel-en-Trièves	
Délibération n°	2023 090 (suite)

Considérant le plan de financement proposé ci-dessous :

Financement	Montant de la subvention	Date de la demande	Date d'obtention (le cas échéant)
Département	387 727.74 €	12/12/2023	
Région	139 816.73 €		
Etat	535 524.47 €	31/01/2024	
Union Européenne			
Autres financements publics (préciser)			
Sous-total (total des subventions publiques)	1 063 068. 94 €		
Autofinancement	229 356.86 €		
TOTAL	1 292 425.80 €		

Afin de solliciter les financeurs, Madame le Maire demande au conseil municipal :

- de valider le plan de financement proposé ci-dessus ;
- de l'autoriser à déposer une demande de financement globale auprès de la Région et du Département et d'autres financeurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valide le plan de financement proposé ci-dessus ;
- Autorise Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région et du Département et d'autres financeurs ;
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces demandes de subvention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture.
Publication le : 22/12/2023.
En Mairie.

Le Maire,
Fanny LACROIX.



Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID : 038-200068336-20231219-2023090-DE

